N°14, octobre 2017

BULLETIN MUNICIPAL

COLLERET – OSTERGNIES

Sommaire :

- *Rentrée scolaire 2017–2018* 1
- *Les restos du cœur* 1
- *Le mot du maire* 2
- *Fournitures scolaires* 3
- *Cantine & garderie* 3
- *Centre de loisirs* 3
- *Fleurissement* 4
- *Les chemins ruraux* 5
- *Les déchets verts* 5
- *Incivilités* 6
- *Travaux rue des écoles* 6
- *Frelon Asiatique* 6
- *Communions* 7
- *Bibliothèque* 7
- *Don du sang* 7
- *Clic du Val de Sambre* 7
- *L'île des lutins* 7
- *Défis famille* 8
- *Plantons le décor* 8
- *Atelier de poterie* 8
- *Le Club de l'amitié* 9
- *Programme de la semaine bleue* 10
- *Les rendez-vous* 11
- *Photos rétro* 12

Rentrée scolaire 2017 - 2018

Classe de Mr Clément CE1

Niveau 2

Les restos du coeur : Les personnes désirant bénéficier **des restos du cœur** peuvent s'inscrire à la salle R. Tache le mardi 7 novembre de 10h à 11h et le vendredi 10 novembre de 15h à 16h, munies de justificatifs de ressources, de loyer et de dettes.

LE MOT DU MAIRE

Les vacances finies, peut être pas encore oubliées, la rentrée faite, nous voici à nous projeter déjà sur les fêtes de fin d'année ; et oui que l'année passe vite ! J'espère que vous avez pu tous profiter de la période estivale pour recharger vos batteries et reprendre vos activités. A cet effet, je souhaite une bonne année scolaire à nos enfants et leurs enseignants ainsi que la bienvenue à monsieur Boreux remplaçant de madame Vinatier au CE2.

Cet été nous avons enregistré moins d'actes d'incivilité mais une recrudescence des cambriolages malgré le dispositif « voisins vigilants » (Participation citoyenne). Ce dispositif a ses limites et ne donne pas toute satisfaction. Il faut dire que les cambrioleurs s'adaptent vite et ont déjà trouvé des parades pour déjouer la surveillance. Notre commune n'est pas la seule touchée par ces méfaits : c'est un phénomène général.

A la demande de certains de nos concitoyens qui souhaiteraient que l'éclairage public reste allumé toute la nuit, je ne peux donner suite : le coût pour nos finances déjà malmenées (baisse des dotations, subventions rares ou refusées, la réforme de la taxe d'habitation à venir etc…) serait trop important.

Pour tenter de rassurer la population, j'ai proposé et obtenu du conseil municipal une délibération m'autorisant à passer une convention avec la ville et la police municipale de Jeumont. La mission de cette police (la surveillance nocturne sur notre territoire, les infractions routières, application des arrêtés en vigueur sur la consommation d'alcool et la présence de mineurs de moins de seize ans non accompagnés d'une personne majeure de la famille), travaillera en collaboration avec la gendarmerie.

Ce renforcement des contrôles a, vous vous doutez bien, un coût non négligeable que les finances communales devront supporter. A ce jour, le conseil municipal de Jeumont doit délibérer pour accepter ou pas notre demande ce qui laisse à penser qu'en cas d'accord, la mise en place de ce dispositif pourrait être effective pour le début de l'année prochaine.

Je profite de ce bulletin pour revenir sur le chantier de la rue des écoles qui va sérieusement perturber la vie des riverains de cette voie et rappeler les consignes annoncées lors de la réunion publique du mois de septembre. En effet le remplacement des canalisations d'eau potable, l'enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques et la fibre numérique, de l'éclairage public, la rénovation des trottoirs et des bordures, de la bande de roulement et enfin la création d'un rond point au bas de la rue Clémenceau, nous ont amenés à mettre en place un dispositif de déviations, contraignant, mais indispensable pour le bon déroulement de ce chantier qui a commencé et devrait se conclure vers le mois d'avril 2018. Ces travaux étaient programmés depuis 2010 et souhaités par tous ceux qui empruntent cet axe. Aussi je réclame de tous : compréhension et tolérance.

Comme vous pouvez le constater chers concitoyens, après une période pendant laquelle toute notre énergie et nos moyens se sont portés sur l'extension et la rénovation de l'école maternelle, nous engageons une nouvelle phase de travaux avec la réfection de la toiture de la mairie, la rénovation de la façade de la bibliothèque, de la salle André HENNEBERT et de la salle des Fêtes avant d'entamer les démarches pour le grand projet de fin de mandat : la salle polyvalente.

J'en terminerai en rappelant quelques manifestations et commémorations qui se dérouleront d'ici la fin de l'année du 17 au 21 octobre la semaine bleue, le 11 novembre défilé au cimetière, les 18 et19 novembre, repas du poilu et visite du fort de CERFONTAINE, le 3 décembre marché de noël.

Venez nombreux votre présence sera un encouragement pour les associations qui s'investissent sans compter.

Restant à votre disposition

Le Maire,

Claude MENISSEZ

RENTREE SCOLAIRE 2017/2018

Fournitures scolaires

Pour chaque année scolaire, les enseignants disposent de 36 € par enfant en primaire et de 28 € en maternelle.

Cette allocation doit être suffisante pour ***une rentrée scolaire gratuite***. Pour les familles.

A ce budget s'ajoute une somme de 200 € par classe pour les transports vers les activités extérieures.

Effectifs : Classe de toute petite section/petite section (Mme Danvin) : 28 élèves inscrits
Classe de moyenne section (Mme Carton) : 24 élèves inscrits
Classe de grande section (Mme Kermabon) : 25 élèves inscrits
Classe de CP (Mme Clément) : 28 élèves
Classe de CE1 (Mr Clément) : 18 élèves
Classe de CE2 (Mr Boreux) : 29 élèves
Classe de CM1 (Mme Mesureur) : 20 élèves
Classe de CM2 (Mr Philippe) : 24 élèves

CANTINE & GARDERIE

Nous rappelons que les inscriptions des enfants pour la cantine, la garderie et le bus doivent être déposées le mercredi à 17h30 au plus tard.

A partir du 1er octobre, les retardataires ne seront plus acceptés.

CENTRE DE LOISIRS

Cet été, l'agglo a pris la compétence du centre aéré pour le mois de juillet.

Du 10 au 28 juillet, 28 enfants âgés de 3 à 6 ans ont été accueillis dans les locaux de l'école maternelle. Les grands de plus de 6 ans à 16 ans ont profité des activités à Ferrière-La-Grande.

Parents et enfants ont quitté le centre ravis et prêts à renouveler l'expérience l'an prochain.

ENVIRONNEMENT

Fleurissement

La prise en charge par les pépinières de Beaufort des parterres et des vasques fleuris ainsi que la bonne volonté des candidats à l'entretien des bacs mis à leur disposition font que toutes nos plantes ont encore toute leurs couleurs en ce début d'automne.

Cela a par ailleurs libéré du temps pour nos employés municipaux pour exécuter d'autres taches tout aussi nécessaires à l'entretien des espaces verts du village.

Les ruisseaux de Colleret

Le Lutiau couvert par trop de végétation après le pont le long de la ruelle du même nom.

L'Escrière et le ruisseau de Colleret dit ruisseau du Lutiau sont des cours d'eau non domaniaux. Les droits et devoirs des riverains dont les propriétés sont traversées ou longées par ces ruisseaux sont régis par le Code de l'Environnement (CE) notamment par les articles L215-1 à L215-18. A toute fin utile vous trouverez ci-dessous un extrait de l'article L215-14 très explicite qui vaut tant pour les riverains que pour la commune.
Nos employés communaux n'ont pas vocation à intervenir sur des propriétés privées à la demande de quiconque.

Article L215-14

Modifié par Loi n°2006-1772 du 30 décembre 2006 - art. 8 JORF 31 décembre 2006

Sans préjudice des articles 556 et 557 du code civil et des chapitres Ier, II, IV, VI et VII du présent titre, le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau. L'entretien régulier a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique ou, le cas échéant, à son bon potentiel écologique, notamment par enlèvement des embâcles, débris et atterrissements, flottants ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives.

Les chemins ruraux

Chemin du château Mariage

Chemin de Branleux

La saison des moissons s'achève, l'entretien annuel des espaces verts touche à sa fin et pour nous est venu le temps de s'occuper de l'entretien de nos chemins ruraux.

Les travaux rue Roger Salengro, et de la Planque ont été retardés (problème d'assainissement préalable rue Roger Salengro)mais devraient commencer en Novembre.

Les nids de poules des chemins seront comme d'habitude comblés avec du cailloux 0/40 : on ne peut pas « macadamiser » ce qui sert plus de desserte agricole que de voie publique!

Les déchets verts

Le broyeur est mis à la disposition des villageois pour collecter et broyer les branches d'élagage. Les déchets de taille de haies de troènes, lauriers ou autres s'apparentent davantage à de la tonte d'herbes et ne peuvent être broyés pour faire du paillis.

Aussi un petit rappel sur la collecte des déchets verts s'impose.
Elle est assurée **gratuitement** par des associations d'insertion dans la limite de 3 collectes par foyer. Si vous sollicitez un 4e passage, il vous sera facturé 5 €.

Comment prendre rendez-vous ?

1. J'appelle l'équipe de collecte en charge du ramassage dans ma commune (AGIIE).

2. Je choisis le jour de collecte en fonction des créneaux de passage dans ma commune.
Attention, ces créneaux correspondent aux semaines au cours desquelles la structure pourra venir collecter les déchets verts dans votre commune, et non pas la période durant laquelle vous devez appeler. **Pensez donc à anticiper la prise de rendez-vous.**

Par téléphone : **06 77 39 53 41** (Numéro accessible du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 16h) ou **06 73 55 11 81** (Numéro accessible le lundi de 9h à 12h)
Par email : **dechetsverts@gessa.fr**

Cette année nos employés ont ramassés tous les déchets, hors tonte d'herbes, à l'avenir les déchets impropres au broyage ne seront plus ramassés.

Incivilités

Tantôt des pneus, des tôles Eternit, des gravats en ce moment ce sont des bennes entières déversées dans nos chemins !

Nous n'arrivons jamais à prendre quelqu'un sur le fait.

Réfection rue des écoles

Les travaux ont commencé et la fin prévisionnelle est prévue vers le 30 avril 2018 (sous réserve d'aucun arrêt du aux intempéries).

Les travaux suivants seront effectués :

- Remplacement des conduites d'eau potable
- Enfouissement des réseaux (électricité, téléphone, fibre optique)
- Création d'un rond point (rue des écoles, rue E. Zola, rue Abbé Delattre, rue Clémenceau, rue V. Hugo).

Frelon asiatique

Le frelon asiatique est arrivé il y a plusieurs années en France. Ce n'est pas une espèce locale. La prédation importante de ce frelon a une incidence sur les espèces autochtones (notamment les abeilles) et peut causer des dégâts plus ou moins importants sur la biodiversité locale. L'espèce non seulement s'est très bien acclimatée, mais s'est aussi multipliée, en raison d'un taux de reproduction élevé et à l'absence de prédateurs. C'est pourquoi, avec la chute des feuilles en période d'automne et d'hiver, certains habitants de Colleret ont eu la surprise de découvrir des frelons.

QUE DOIT-ON SAVOIR :

Comment reconnaître le frelon asiatique ?Long de 20 à 25 millimètres pour les ouvrières, jusqu'à 30 mm pour les reines, à dominante noire, une large bande jaune- orange sur l'abdomen et les pattes jaunes aux extrémités, le frelon asiatique est un peu plus petit que le frelon européen. Son nid de forme sphérique ou ovale peut atteindre jusqu'à 100 cm de diamètre. Il est souvent accroché à des hauteurs importantes, mais aussi sous un abri aéré.

Les facteurs de risques : Le frelon asiatique n'est pas plus dangereux et agressif envers l'homme que tout autre hyménoptère (guêpe, frelon européen, abeille) tant qu'il n'est pas dérangé et qu'on ne s'approche pas de son nid. Auquel cas, il peut attaquer en groupe. Son venin n'est pas particulièrement toxique, en revanche son aiguillon peut traverser les tissus épais et piquer en profondeur (1 cm) et surtout pulvériser du venin à distance. Seul un choc est à craindre chez les personnes qui sont allergiques aux piqûres de ces insectes. A ce jour, la quasi-totalité des attaques de frelons asiatiques sur l'homme en France ont eu lieu à proximité de nids actifs ou de nids décrochés, mais incomplètement détruits, voire accidentellement lors de travaux de jardinage ou d'entretien d'espaces verts.

QUE FAIRE EN PRESENCE D'UN NID DE FRELONS ASIATIQUES ? En prévention, il convient d'être prudent et de ne pas s'approcher à moins de 5m du nid, ne prenez pas le risque de détruire le nid vous-même, faites appel à des professionnels : - sur le domaine privé, c'est une entreprise privée relevant de l'activité « services de désinfection, dératisation et désinsectisation » qui intervient,

- sur le domaine public, ce sont les sapeurs-pompiers qui interviennent dès lors qu'il y a un risque particulier pour des tiers.

Merci de contacter la mairie au 03.27.67.77.77

DATES ET HORAIRES A RETENIR

Communions 2018

Les familles intéressées par la location de la salle des fêtes ou de la salle A. Hennebert pour les communions de la Pentecôte, sont invitées à s'inscrire en mairie avant le 20 novembre 2017 afin de participer au tirage au sort.

Les associations

Réunion des présidents des associations ***le samedi 28 octobre 2017 à 10h*** à la mairie afin d'établir le calendrier 2018.

La bibliothèque

<u>Horaires d'ouverture de la bibliothèque</u> :

- Mardi de 16h à 17h
- Mercredi de 10h30 à 11h30
- Vendredi de 17h30 à 19h

Don du sang

<u>Maubeuge</u> :

Salle du Faubourg de Mons, route de Mons.

- Le mercredi 18 octobre et le mercredi 22 novembre de 10h00 à 17h00 sans interruption.

DIVERS

Vous connaissez des difficultés dans la gestion de la vie de tous les jours, vous êtes à la recherche d'une maison de retraite, vous souhaitez avoir des renseignements pour votre retraite, constituer un dossier de retraite complémentaire, vous rencontrez des difficultés administratives, etc…

L'équipe du CLIC DU VAL DE SAMBRE RELAIS AUTONOMIE est à votre service tous les matins du lundi au vendredi sans rendez-vous de 9h à 12h30 sauf le lundi de 10h à 12h30. Le CLIC est ouvert l'après midi uniquement sur rendez-vous au 03.27.56.16.44. 19 Mail de la Sambre 59600 MAUBEUGE

Ce service gratuit par le Conseil départemental s'adresses aux personnes de plus de 60 ans, à leur famille, leur entourage ainsi qu'aux professionnels.

L'île des lutins

La micro-crèche est gérée par l'Agglomération Maubeuge Val de Sambre et propose un accueil collectif, régulier et/ou occasionnel à la journée pour les enfants âgés de 10 semaines à 3 ans révolus, et jusque 6 ans pour les enfants présentant un handicap. Du lundi au vendredi, de 8h à 18h au 4 rue Abbé Delattre, à Colleret.

Le tarif est calculé en fonction de vos ressources et du barème de la CAF. Pour plus d'infos : http://www.agglo-maubeugevaldesambre.fr/au-quotidien/jeunesse/la-micro-creche/

Défis Familles

Faire 8% d'économie d'énergie cet hiver avec le Défi Famille à énergie positive c'est possible! Vous souhaitez participer à ce défi ? Bénéficier de conseils ? Réduire vos factures d'énergie ? Inscrivez-vous !

Le principe est simple, des équipes (5 à 10 foyers) se regroupent pour participer avec l'objectif d'économiser le plus d'énergie possible sur les consommations à la maison : électricité, chauffage, eau chaude… Chaque équipe fait le pari d'atteindre au moins 8% d'économies d'énergie par rapport à l'hiver précédent.

Vous souhaitez rejoindre l'aventure ? Pour cela rien de plus simple, vous avez jusqu'au 31 octobre pour vous connecter sur le site local **http://avesnois.familles-a-energie-positive.fr** et contacter le centre social le plus proche de chez vous, il vous guidera au fil de la saison dans votre Défi !

Cette action s'inscrit dans le cadre de la stratégie **« Territoire à énergie positive pour la Croissance Verte ».**

Plantons le décor

Le Parc naturel régional de l'Avesnois vous propose de planter des arbres, arbustes et graines potagères adaptés à vos besoins et pour un coût raisonnable.

Planter des arbustes d'essences locales permet, entre autre, de créer des haies de couleurs variées, de limiter la vue sur votre parcelle et de créer un brise-vue ou un refuge pour la biodiversité.

Cette année grâce à un partenariat entre le Parc naturel régional de l'Avesnois et la Ligue pour la Protection des Oiseaux, il vous est offert la possibilité de **commander des nichoirs, des gîtes et des stickers**, afin d'accueillir la faune sauvage dans votre jardin.

Rendez-vous sur le site ou en mairie; choisissez dans la brochure de présentation les espèces qui vous intéressent, remplissez et envoyez le bon de commande intégré à la brochure avant le3 novembre pour une livraison le samedi 25 novembre 2017 ou avant le 9 février 2018 pour une livraison le samedi 3 mars 2018 à Maubeuge

Bon de commande également téléchargeable sur : www.parc-naturel-avesnois.fr

Atelier de Poterie

Au Val Joly avec Souffle et création, dans un endroit chaleureux et agréable en présence d'un potier qui sera là pour accompagner votre chemin de découverte, venez fabriquer vos poteries.

Stage de 4 jours ou 4 demi-journées : Je vous propose de découvrir ou redécouvrir la technique du Raku. Nous consacrerons les 2 premiers jours à donner naissance à vos premières réalisations. Les pièces sécheront puis seront cuites une première fois.

Découverte du tournage : Vous allez à la rencontre de l'argile et la technique du tournage. C'est à quatre mains que vous réaliserez vos premières pièces (un bol et un verre).

Juste une fois : Juste sentir et découvrir l'argile. Venez à l'atelier et prenez le temps de fabriquer une pièce à la main ou au tour. Vous recevez un morceau d'argile, une technique, un modèle et l'aide attentive du potier pour cette première découverte.

Tarifs, horaires et jours : - *Stage en jours complets ou demi-journées :* le 21, 22 octobre, 26 et 27 octobre de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h. Stage de 4 jours : 180 €, stage de 4 demi-journées(une chaque jour du stage) : 90 €

- Découverte du tournage (45 min) : 24 et 25 octobre de 9h30 à 12h30 : 15 €

- Juste une fois : 24 et 25 octobre de 14h à 18h : 7 € par pièce.

Renseignement et inscription : Sylvain PETIT 06.74.72.06.48

Le Club de l'Amitié

Le Club de l'Amitié de Colleret a été créé le 15 juin 2015 pour les personnes ayant du temps libre, nous nous réunissons tous les jeudis après-midi, nos activités sont : sorties, visites de musée, rencontre avec des artisans, marche, jeux de société, etc... le tout dans une ambiance zen.

Un aperçu de nos activités du 1er juillet au 30 septembre

Visite des grottes de Han, journée de pêche, visite du château de Trélon, journée brochette, pétanque, les hortillonnages et la cathédrale d'Amiens, centre artisanal du Val Joly, musée du Marbre à Bellignies, bowling à Mons etc...

Journée de pêche
le 6 Juillet

Château de Trélon
Le 20 Juillet

Barbecue
et
pétanque
Le 3 août

Voyage hortillonnages et cathédrale à Amiens 24 Aout

Pour nous rejoindre contacter nous au 03 27 68 79 52 (LEFEBVRE Patrick)

ou 06 32 94 64 84 (LEGRAND Jacky)

PROGRAMME DE LA SEMAINE BLEUE

DU 17 AU 21 OCTOBRE

Organisé par l'Association
« Un Souffle Nouveau »
COLLERET
Animations ouvertes à tous!

Spectacle : « Les contes de Badouchka » interprété par Mme Svetlana Audin, membre de la troupe théâtrale de Bruxelles puis « contes variés » par M. Jean Jacques Gary, conteur réputé.

Goûter offert par l'association

Salle des fêtes
14h—17h30
Participation
3€

Atelier vannerie : Pour fabriquer des objets, il existe une technique ancienne qui n'utilise ni colle, ni vis, ni pointe et qui permet de fabriquer des objets solides, légers, utiles, beaux et biodégradables. On vous propose de réaliser un pot à crayon.

Goûter offert par l'association

Salle des fêtes
14h—17h30
Participation
3€

Repas : confectionné par tous les participants et animé par Aline et Serge.

Nous avons besoin de votre bonne volonté et de votre bonne humeur pour réaliser tous ensemble un repas que nous dégusterons ensuite !

Pensez à prendre votre tablier et votre couteau !

Salle des fêtes
Participation
Demandée : 8€
A partir de 9h

Conférence sur le thème « PROTECTION DES BIENS ET DES PERSONNES » animée par un assureur, la gendarmerie, et les sapeurs pompiers.

Goûter offert par l'association

Salle A. Hennebert
14h à 17h
Gratuit

Jeu de piste organisé par le Club de l'Amitié : départ de la salle A Hennebert à 9h30. Parcours en équipe, ouvert à tous : petits enfants, enfants, parents, grands parents

Chaque inscription donne droit de participer à une loterie qui aura lieu après la remise des prix de 12h à la salle A Hennebert.

Départ de la salle
A Hennebert
9h30

NB : VACANCES SCOLAIRES DU 20 OCTOBRE A 16 h 30 H AU 6 NOVEMBRE MATIN

Les rendez-vous à ne pas manquer
Plus d'infos sur : mairiecolleret.fr

OCTOBRE

8 octobre	Concours officiel de CSO		Les Cavaliers du Val
8 octobre	Repas des anciens	Salle des fêtes	Ass pour le repas des Anciens
14 octobre	Repas privé	Salle des fêtes	Ch'la Coule Douce
15 octobre	Concours officiel de dressage		Les Cavaliers du Val
16 au 19 octobre	Semaine bleue	Salle des fêtes	Souffle Nouveau
31 octobre	Halloween		Les Cavaliers du Val

NOVEMBRE

5 novembre	Repas	Salle des fêtes	Le Club de l'amitié
11 novembre	**Défilé place de l'Europe à 10h30**		**Commune**
19 novembre	Tambouille du soldat	Salle des fêtes	Le Souffle Nouveau
25 novembre	Bal Folk	Salle des fêtes	Collectif SAJEPI

DECEMBRE

3 décembre	Marché de noël	Salle des fêtes	Ass pour le marché de noël
9 décembre	Goûter de St Nicolas	Salle des fêtes	Judo Club
16 décembre	Fête de noël		Les Cavaliers du Val
31 décembre	Réveillon	Salle des fêtes	AFCC

Remise des prix Judo Club le 30 juin 2017

Exposition des Activités périscolaires
le 6 juillet 2017

Défilé du 14 juillet 2017

Vélos fleuris et jeux pour enfants organisés par la Jeunesse de Colleret le14 juillet 2017

Concert du 15 août 2017

Course cycliste organisée par Ass. Sportive du 15 août 2017

Soirée l'Amour est dans le près organisée par la jeunesse de Colleret le 19 août 2017

Pot de départ du Père Paul le 20 août 2017

Fête de l'automne organisée par Api'Colleret le 9 septembre 2017

Réunion publique de la rue des écoles le 7 septembre 2017